Fiche de données de sécurité

(Conforme 2001.58.CE - L212/14)

W80179 - Viscotene (Aerosol)

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DE LA PRÉPARATION

W80179 - Viscotene (Aerosol)

UTILISATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION

Lubrifiant de synthètique

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

SITE	Wynn's Belgium B.V.B.A.
ADRESSE	Industriepark-West 46 9100 SINT-NIKLAAS
TEL	+32 (0)3 766.60.20
FAX	+32 (0)3 778 16 56
SITE INTERNET	www.wynns.eu
E-MAIL	msds@wynns.eu

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE

NUMTELEPHONE EN CAS D'URGENCE BIG: +32(0)14/58.45.45

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

F+ - extrêmement inflammable

Xi - irritant

N - dangereux pour l'environnement

DANGERS POUR L'HOMME ET L'ENVIRONNEMENT

Extrêmement inflammable - Irritant pour la peau - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

AUTRES DANGERS

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

NOM	NO CAS	EINECS/ELINCS	MIN/MAX	SYMBOLE	PHRASES R
butane	106-97-8	203-448-7	15 < C < 25 %	F+	R12
cyclohexane	110-82-7	203-806-2	0,5 < C < 1 %	F,Xn,N	R11, R38, R50/53, R65, R67
fosfate d'alkyl			1 < C < 2,5 %	Xi	R38, R41
heptane [et isomères]	142-82-5	205-563-8	2,5 < C < 5 %	F,Xn,N	R11, R38, R50/53, R65, R67
hexane, mélange d'isomères (contenant < 5 % n-hexane (203-777-6))	73513-42-5		0,25 < C < 0,5 %	F,Xn,N	R11, R38, R51/53, R65, R67
méthylcyclohexane	108-87-2	203-624-3	2,5 < C < 5 %	F,Xn,N	R11, R38, R51/53, R65, R67
n-hexane	110-54-3	203-777-6	0,25 < C < 0,5 %	F,Xn,N	R11, R38, R48/20, R51/53, R62, R65, R67
naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas	64742-49-0	265-151-9	5 < C < 15 %	F,Xn,N	R11, R38, R51/53, R65, R67
octane [et isomères]	111-65-9	203-892-1	5 < C < 15 %	F,Xn,N	R11, R38, R50/53, R65, R67
propane	74-98-6	200-827-9	15 < C < 25 %	F+	R12

4. PREMIERS SECOURS

EN GÉNÉRAL

Surveiller les fonctions vitales

Victime sans connaissance: maintenir voies aériennes libres

Arrêt respiratoire: respiration artificielle ou oxygène

Arrêt cardiaque: réanimer la victime

Victime consciente avec troubles resp.: position semi-assise

Choc: de préférence sur le dos, jambes légèrement relevées
Vomissement: prévenir l'asphyxie/pneumonie aspiratoire
Prévenir refroidissement en couvrant victime(pas réchauffer)
Surveiller la victime en permanence
Apporter une aide psychologique
Maintenir la victime calme, éviter lui tout effort
En fonction de l'état: médecin/hôpital

INHALATION

Emmener la victime à l'air frais
Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical

LA PEAU

se laver immédiatement à l'eau et au savon
Consulter un médicin si l'irritation persiste

LES YEUX

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau
Consulter un ophtalmologue si l'irritation persiste

INGESTION

Sans objet

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

AGENTS D'EXTINCT.-INSTRUCTIONS

AGENTS D'EXTINCTION
Eau pulvérisée
Mousse AFFF
INSTRUCTIONS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE:
Tenir compte des liquides d'extinction polluants
Refroidir à l'eau les recipients fermés lorsque ceux-ci sont
Tous les agents d'extinction sont autorisés
Risque d'explosion physique: éteindre/refroidir depuis abri
L'eau jet PLEIN est inefficace pour l'extinction

DANGER D'INCENDIE

DANGER D'INCENDIE DIRECT
Inflammable
Gaz/vapeur inflammable à l'air dans limites d'explosivité
DANGER D'INCENDIE INDIRECT
Echauffement: danger explosif supérieur au danger d'incendie

DANGER D'EXPLOSION

Aérosol peut exploser sous l'effet de la chaleur
Gaz/vapeur explosive à l'air dans limites d'explosivité
Inflammable par étincelles

EQUIPEMENT DE PROTECTION SPÉCIAL POUR LES POMPIERS

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PROTECTION INDIVIDUELLE

Gants
Lunettes de protection
Vêtements de protection
Fuite importante/en milieu confiné: AR à air comprimé
Echauffement/feu: appareil à air comprimé/oxygène

MESURES GÉNÉRALES

Délimiter la zone de danger - Arrêter les moteurs et interdiction de fumer - Ni flammes nues ni étincelles - Appareils et éclairage utilisables en atmosphère explosive - Empêcher la pollution du sol et de l'eau - Empêcher toute propagation dans les égouts - Incendie/échauffement: se tenir du côté d'où vient le vent - En cas d'incendie/échauffement: envisager l'évacuation - En cas d'échauffement: boucher les parties souterraines - Echauffement: faire fermer portes et fenêtres par voisinage - Nettoyer les vêtements contaminés

FUITE

Mesurer la concentration du mélange explosif de gaz et d'air

PAS de flammes nues, PAS d'étincelles

Délimiter la zone de danger

ELIMINATION

Absorber liquide répandu dans matériau inerte, p.ex.: sable

Mettre le produit absorbé dans un récipient qui se referme

Recueillir soigneusement le solide répandu/les restes

Nettoyer le matériel et les vêtements après le travail

Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau et solution savonneuse

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION DU PRODUIT

Se conformer à la réglementation

Faire les travaux en plein air/sous aspiration

locale/ventilation ou protection respiratoire

Observer l'hygiène usuelle

Retirer immédiatement les vêtements contaminés

Nettoyer les vêtements contaminés

Appareils/éclairage antiétincelles et antidéflagrants

Tenir à l'écart de flammes nues/la chaleur

Tenir à l'écart de sources d'ignition/des étincelles

STOCKAGE

LIEU DE STOCKAGE: Conserver à température ambiante - Conserver à l'abri des rayons solaires directs - Local à l'épreuve du feu - Ventilation au ras du sol - Prévoir une cuvette de retenue - Conforme à la réglementation

TEMPÉRATURE DE STOCKAGE: <45°C

EMBALLAGE

EMBALLAGE : SÉLECTION DU MATÉRIAU

aérosol

EMBALLAGE : EXIGENCES

correctement étiqueté

conforme à la réglementation

APPLICATIONS SPÉCIFIQUES

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

PROTECTION PERSONNELLE

Gants

Lunettes de protection

Ventilation insuffisante: porter une protection respiratoire

EQUIPEMENT DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

VÊTEMENTS DE PROTECTION - SÉLECTION DU MATÉRIAU

OFFRENT UNE BONNE RESISTANCE :

caoutchouc nitrile

néoprène

OFFRENT UNE MAUVAISE RESISTANCE :

caoutchouc naturel

PVC

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

INDICATIONS GÉNÉRALES

ETAT D'AGRÉGATION	Liquide
	Aérosol
	Liquide, sous pression de gaz
ODEUR	odeur caractéristique
AUTRES PROPRIÉTÉS	Propriétes physiques et chimiques du produit active sans gaz., Visqueux, Insoluble dans l'eau, Soluble dans le naphta, Les données physiques et chimiques dans cette section sont des valeurs typiques pour ce produit et ne sont pas prévues comme caractéristiques de produit.

VALEURS DE PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POIDS SPÉCIFIQUES	± 824 kg/m³ @ 15°C

DANGER D'EXPLOSION ET D'INCENDIE

DANGER D'EXPLOSION

10.STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable dans les conditions normales

RÉACTIONS CHIMIQUES

Formation de CO et de CO2 en cas de combustion

STOCKAGE EN COMMUN

TENIR LE PRODUIT A L'ECART DE:

sources de chaleur

sources d'ignition

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

VALEURS DE TOXICITÉ CHRONIQUE

TOXICITÉ

TOXICITE AIGUE - Nocif: ingestion peut entraîner une atteinte pulmonaire - Irritant pour la peau - Modérément irritant pour les yeux - Légèrement irritant pour les voies respiratoires - TOXICITE CHRONIQUE - Non repris dans classe de carcinogénicité (IARC,CE,TLV,MAK) - Non repris dans classe de mutagénicité (CE,MAK) - Non classifié comme toxique pour la reproduction (CE)

DANGER DE TOXICITÉ

DANGER DE TOXICITE DIRECT - Littérature mentionne nocif - Irritant - DANGER DE TOXICITE INDIRECT - Réactions à risque toxique: voir Danger de réactivité

EFFETS / SYMPTÔMES

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS CONTACT AVEC LA PEAU

Teint rouge

Peau sèche

Picotement/irritation de la peau

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS INHALATION

Irritation des voies respiratoires

Nausées

Vertiges

Pertes de connaissance

Dépression du système nerveux central

SYMPTÔMES/LÉSIONS APRÈS CONTACT OCULAIRE

Rougeur du tissu oculaire

Irritation du tissu oculaire

12.PRPRIÉTÉS ÉCOLOGIQUES

MOBILITÉ

ECOLOGIE - GÉNÉRAL	Selon la litt. dangereux pour l'environnement
ECOLOGIE - EAU	Contient composant(s) contaminant les eaux souterraines
	Pollue l'eau (eaux de surface)
	Selon la littérature toxique pour les organismes aquatiques
	Selon la littérature peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

13.CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets dangereux (91/689/CE)
Transporter vers un centre agréé pour la destruction, la neutralisation et l'élimination de déchets dangereux
Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant
EMBALLAGE
Code de déchet emballage (91/689/CEE, Décision 2001/118/CE de la Commission, J.O. L47 du 16/2/2001):
15 01 10*
emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

CODE DE DECHET

Emballage	
Matière synthétique	15.01.10*
Métal	15.01.11*
Produit	
Additif pour huile	12.01.12*
Additif pour carburants	14.06.03*
Les solutions aqueuses	20.01.29*
Airco-cleaner	20.01.19

14.INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Numéro UN 1950
UN 1950 AÉROSOLS, 2

ROUTE (ADR)

CLASSE ADR	2	CODE DE CLASSIFICATION ADR	5F
		ETAT LORS DU TRANSPORT (ADR-RID)	Code de restriction en tunnels (8.6): (D)

MER (IMDG)

CLASSE IMDG	2.1	NUMÉRO EMS	F-D, S-U
POLLUANT MARIN	P		

AIR (IATA/ICAO)

CLASSE ICAO	2.1	INSTRUCTION CARGO ICAO	203
INSTRUCTION PASSENGER ICAO	203/Y203		

15.INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification et étiquetage suivant les directives 67/548/ EEC, 1999/45/EC, 98/8/EC et Règlement (CE) 648/2004.

SYMBOLE

F+ - extrêmement inflammable | Xi - irritant | N - dangereux pour l'environnement

PHRASES R

R12 - Extrêmement inflammable

R38 - Irritant pour la peau

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

PHRASES S

S2 - Conserver hors de portée des enfants

S16 - Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

S23.8 - Ne pas respirer les vapeurs/aérosols

S51 - Utiliser seulement dans des zones bien ventilées

S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

UN AJOUT DE PHRASES R

96 - Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage

97 - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent

300 - Sans une aération suffisante la formation de vapeurs explosives est possible.

16.AUTRES INFORMATIONS

PHRASES R

R11 - Facilement inflammable

R12 - Extrêmement inflammable

R38 - Irritant pour la peau

R41 - Risque de lésions oculaires graves

R48/20 - Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R51/53 - Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique

R62 - Risque possible d'altération de la fertilité

R65 - Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion

R67 - L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges

RÉVISION

§§ 3,9,14

Sources des données utilisées: Pour les matières brutes, l'origine des données provient des fiches de données du fournisseur de ces matières.

Cette fiche de sécurité a été rédigée suivant les directives 91/155/EEG, 93/112/EEG, 2001/58/EG et Reach regulation 1907/2006.
Elle complète le mode d'emploi technique, mais ne le remplace pas.
Les informations indiquées sur ces documents sont à notre connaissance correctes à la date de publication et sont fournies en supposant que le produit sera utilisé comme prescrit par le fabricant/fournisseur. L'indication de ces informations de sécurité, sans pouvoir les considérer comme complètes, aide l'utilisateur à remplir ses obligations quant aux produits dangereux. L'utilisateur est obligé d'évaluer et d'utiliser le produit d'une manière sûre en tenant compte des lois et réglementations en vigueur. L'utilisateur porte la responsabilité d'observer toutes les réglementations par rapport à la protection de l'homme et de l'environnement pendant la manipulation, stockage et utilisation des produits.
Sources des informations de base: pour les matières premières on mentionne les données originales indiquées sur les fiches de sécurité des fournisseurs.